

Insalubrité à Kinshasa

L'opération lancée à grand renfort publicitaire dénommée "Kin bopeto" par l'autorité urbaine ne convainc quasiment personne, de l'avis général. L'adhésion est loin d'être totale de la part des Kinois qui l'observe exactement comme on regarde un avion survoler nos têtes. La ville est toujours de plus en plus insalubre. La dénomination "Kin bopeto" est même tournée en dérision pour donner "Kin bosoto", tout le contraire de l'effet escompté. Qu'en pense Gentiny Ngobila ? Lui qui, la semaine dernière s'indignait de la circulation sur la toile d'une correspondance du FCC qui se serait désolidarisé de toutes des actions initiées par lui dans ce cadre. Nonobstant, son initiative est très mal accueillie par ses administrés qui estiment qu'on ne peut pas entreprendre une démarche sans doter la ville des moyens conséquents notamment l'acquisition d'un équipement et du matériels adéquats... On en est encore là ! Dans l'entretemps c'est la discordance entre Gentiny Ngobila et les Kinois qui ne croient pas en lui.

E-Journal

KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
 6ème année - Série B - n°0016 du dimanche 09 février 2020
 Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
 Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
 youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020)

Addis Abeba

Félix Tshisekedi au 33^e Sommet de l'Union Africaine !

Le Président de la République, Félix Tshisekedi s'est en route samedi 08 février 2020 à Addis Abeba en Ethiopie pour assister au 33ème Sommet annuel ordinaire de l'Union Africaine qui a débuté depuis le 21 janvier 2020 et qui se poursuit jusqu'au 10 février 2020.

(Lire en page 6)

Visite de la Première ministre belge à Kinshasa

Chaque jour, le caricaturiste livre son regard sur l'actualité pour « Le Soir ».



Coopération
Offre de formation des militaires, policiers et agents de renseignements par la Belgique (P. 5)

Les jeunes UDPS (P. 3)
exigent la rupture avec les kabilistes

MBOTÉ SOURIEZ
 Disponible sur www.mbote-sourez.com Téléchargement gratuit

Construction des saut-de-mouton : le gouvernement ne donne plus l'argent !

C'est un blocage et le calvaire routier de Kinois caractérisé par des embouteillages monstres causés par la construction des sauts-de-moutons, est loin de trouver dans un bref délai une solution. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus les députés nationaux descendus, ce mardi 4 février, sur terrain pour s'enquérir de la situation de construction de ces sauts-de-moutons.

Conduite par le député Modero Nsimba, la délégation des élus nationaux composée entre autres de Jean-Marie Lukulasi, Eliezer Tambwe, Auguy Kalonji, Ados Ndombasi, Paul Balenza, a visité quelques chantiers. Dans leur démarche, ces députés voulaient savoir quel est le montant qu'on a pu allouer aux travaux de ces sauts-de-moutons, est-ce les travaux avancés, il reste combien d'argent à décaisser, et combien de temps reste-t-il pour finir les travaux.

Pour ce faire, ils sont allés après la visite des chan-

tiers à l'Office de Voiries et Drainage (OVD) voir le directeur général de cet établissement public qui chapeaute les travaux. Là, ils ont également



trouvé le patron de Safricas, entreprise en charge de construction de huit sauts-de-moutons. Les interlocuteurs des élus du peuple leur ont avoué que les travaux n'avancent pas au rythme prévu par manque de financement. « *Le gouvernement ne donne plus l'argent, il y a un problème de fonds qui se pose* », leur ont dit clairement Benjamin Yenga et Da-

vid Blatter, respectivement directeur général de l'OVD et directeur général de Safricas.

En ce qui concerne Safricas, son patron a révélé

président de la République Félix Tshisekedi, la construction des Sauts-de-moutons a pris plus de temps que prévu. Récemment, Vital

Kamerhe, directeur de cabinet du président de la République a accusé ouvertement le ministre des finances de bloquer les travaux par son refus de décaisser les fonds. Allégations que José Sele a rejetées, se justifiant suivre les directives du Fonds Monétaire International (FMI).

Pour sa part, le député national honoraire Franck Diongo a, dans son point de presse, mardi 04 février, demandé au président Félix Tshisekedi de charger l'Inspection générale des finances d'auditer sur l'utilisation de tous les fonds sortis dans le cadre de construction de ces ouvrages.

que toutes les structures métalliques à poser au-dessus de sauts-de-moutons sont déjà commandées avec le peu d'argent qui avait été avancé et sont entreposées à Kingabwa. « *S'il y a lenteur dans la construction, c'est parce que l'argent n'arrive plus* », s'est-il plaint.

Commencée avec le programme de 100 jours du

Claudel Lubaya adresse une question écrite au DG de l'OVD

Le député national Claudel Lubaya a adressé une question écrite au directeur général de l'Office de voirie et drainage (OVD) en vue d'éclairer la lanterne des élus nationaux sur le programme de construction des sauts-de-mouton initié par le président de la République.

Publié sur son compte Twitter vendredi 7 février, l'élu de Kananga invite le directeur général de l'OVD à faire suite aux six questions reprises dans le document ci-dessous. Au cas contraire, la question écrite sera trans-

formée en une interpellation.

Jeudi 6 février 2020, l'Office des voiries et de drainage et son collègue de l'Office des routes ont fait savoir aux députés de la commission des infrastructures de l'Assemblée nationale « qu'il n'y a pas d'argent pour la construction des saut-de-mouton de Kinshasa ».

Lancés en 2019 pour



une durée minimum de 6 mois, les travaux de construction des sauts-de-mouton peinent à s'achever pendant que d'autres sites n'ont pas encore reçu les premiers coups de pioche.

Le saut-de-mouton de Pompage qui donne l'image d'une infrastructure achevée a manqué à deux reprises son inauguration.

La dernière en date du 30 janvier, manquée, a sorti le VPM en charge des infrastructures et travaux publics de son confort justifiant ce nouveau report par le fait que certains préalables requis, dont l'assainissement du milieu et l'évacuation des marchés pirates, n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration du projet, a souligné Willy Ngoopos...

Les jeunes UDPS exigent la rupture avec les kabilistes

C'est reparti. Une nouvelle fois, vendredi matin, des jeunes de l'UDPS ont manifesté leur colère devant l'impuissance de Felix Tshisekedi. En cause, cette fois : la paralysie des travaux d'urgence « des 100 jours » décidés par le président au printemps dernier et la suspension de huit bourgmestres de Kinshasa – dont deux UDPS – par le gouverneur kabiliste de la ville-province, Gentiny Ngobila.

Tôt vendredi, des jeunes de l'UDPS ont élevé des barricades devant le siège du parti, à Limete (Kinshasa), à l'aide de pneus brûlés, et crié leur colère. La goutte qui a fait déborder le vase est la suspension par le gouver-

mission permanente de suivi et accompagnement des décisions du président Félix Tshisekedi. Ces dernières semaines, la colère des Kinois a en effet enflé en raison de la paralysie de nombre de travaux lancés au printemps dernier par le président Tshisekedi au titre de son programme « des 100 jours ». Or peu d'entre eux ont abouti et les militants UDPS soupçonnent les kabilistes de les « saboter » pour ternir l'image du président.

Les plus en vue de ces travaux sont les « saut-demouton », ainsi que les Kinois appellent les passerelles destinées à alléger les embouteillages monstres de la ca-



blée... Les militants de la base demandaient donc vendredi matin à Félix Tshisekedi de rompre avec son partenaire de la commission électorale nationale indépendante, notamment Joseph Kabila l'ayant fait chef de l'Etat au mépris des résultats électoraux.

En juin dernier, déjà, les jeunes de l'UDPS avaient réclamé la fin de cette alliance et s'étaient battus avec

de jeunes kabilistes après l'invalidation de 23 députés, dont des UDPS, au profit de kabilistes, auxquels la Ceni (commission électorale nationale indépendante, notamment acquise à Joseph Kabila) avait déjà octroyé la part du lion des sièges à pourvoir, sans produire les bulletins de vote pour appuyer ses choix. Le même jeu était survenu en mars pour les élections sénatoriales et de gouverneurs.



neur kabiliste de la province de Kinshasa, Gentily Ngobila (mis en cause par des rescapés du massacre de Yumbi, fin 2018, lorsqu'il était gouverneur du Bandundu; ce massacre avait obligé à reporter l'élection), de huit bourgmestres de l'agglomération kinoise – dont deux UDPS – pour n'avoir pas obéi aux instructions du gouverneur en matière de propreté. Mercredi, les militants UDPS avaient déjà manifesté pour exiger la démission de Gentily Ngobila et la réhabilitation des deux bourgmestres UDPS.

pitale mais les retards aggravent encore les difficultés de circulation. Le 31 janvier, les habitants du quartier Kinsuka-Pompage, excédés, ont « inauguré » de force l'installation inachevée.

Menaces verbales

Enfin, ces manifestations surviennent alors que les joutes verbales entre dirigeants UDPS et FCC (Front commun pour le Congo, coalition kabiliste qui domine le pouvoir hors présidence de la République) n'ont pas cessé. Dernier épisode en date : la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda (FCC), n'a pas hésité à évoquer l'hypothèse d'une destitution du chef de l'Etat pour « trahison » après que celui-ci eut évoqué celle d'une dissolution de l'Assem-

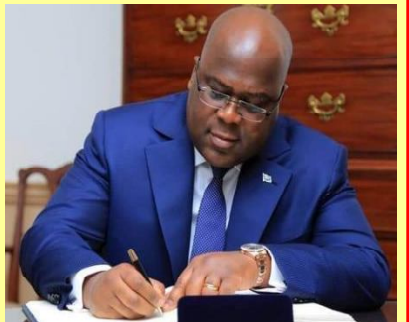
Le programme des 100 jours « saboté »

La décision du gouverneur est intervenue alors que l'UDPS a décidé, il y a une semaine, de créer une com-

Nouvelles nominations au sein de la magistrature

Début du chambardement par la justice

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a nommé, ce vendredi 7 février 2020, les nouveaux dirigeants de l'appareil judiciaire de la République démocratique du Congo. Les ordonnances portant leurs nominations ont été rendues publiques sur la chaîne nationale de télévision par Tina Salama, porte-parole adjointe du chef de l'Etat. Ci-dessous les noms des nouveaux dirigeants au sein de la Magistrature:



1. Procureur général près la Cour constitutionnelle : Mikolo Jean-Paul
2. Premier président de la Cour de cassation : Dominique Tambwe wa Kaniki
3. Procureur général près la Cour de cassation : Mumba Mukomo Victor
4. Procureur général près le Conseil d'Etat : Tela Ziele Octave
5. Premier président de la Haute-Cour militaire : Général-Major Joseph Mutombo Katalayi
6. Auditeur général près la Haute-Cour militaire : Lieutenant-Général Mukuntu

Les moto-taximen de Kinshasa

Les Wewa «contestent et rejettent en bloc la décision fallacieuse du ministre provincial des Transports» de les identifier dès ce lundi

Invité du Magazine Le Debat sur Top Congo FM, Honoré Mbokoso affirmait mardi que, pour être identifiés, il « leur faudra déboursier 20 dollars. Pour les Wewa qui veulent rouler sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa, c'est 500 dollars pour un document qui aura une validité de 6 mois ».

Pour les Wewa, « c'est une forme de rançonnement ou de récolte des fonds auprès des motards pour des raisons pas claires ».

Le président de la Synergie des motocyclistes de la RDC Youssouf Mukenge se demande « comment serait-ce possible pour un motard de se faire identifier à un coût de 20 dollars pour 6 mois soit 40 dollars par an par district et 1000 dollars par an pour toute la ville alors que celui-ci verse 10 000 francs congolais par jour



et certaines motos d'occasion coûtent même 50 000 francs congolais ».

Il rappelle avoir « proposé une identification numérique de 2 500 francs congolais par motard avec des avantages de sécurité pouvant per-

mettre au gouvernement provincial d'avoir pas moins de 175 million de francs congolais par jour ».

Il dénonce également que « la soi-disant identification proposée par le ministre provincial des Transports, sans du-

rée précise, alors qu'il y a cette claire possibilité d'identifier tous les motards de la ville dans un délai de 45 jours ».

Les moto-taximen « prient le gouverneur de la ville de Kinshasa de revoir cette décision irréaliste ».

Kinshasa : L'évêque Pascal Mukuna affirme avoir été interpellé par le Conseil National de Sécurité pour ses attaques contre Kabila

Invité de l'émission *Bosolo na politique* (Vérité en politique, Ndlr) sur Congo Web télévision, jeudi 06 février 2020 à Kinshasa, l'évêque Pascal Mukuna, responsable de l'église ACK, a affirmé avoir été interpellé par le Conseil National de Sécurité, CNS, pour ses sorties médiatiques contre l'ancien président de la République Joseph Kabila.

« C'est vrai, j'ai été interpellé par le Conseil National de Sécurité. Avant d'y aller, je savais déjà pourquoi



ils m'ont invité. Quand je suis arrivé, ils m'ont posé la question de savoir qui était derrière moi, je leur ai dit que c'est Dieu qui est derrière moi. Ils ont tenté de m'intimider en me demandant d'arrêter

des critiques contre Kabila, je leur ai dit que je ne vais pas céder aux intimidations et que je vais continuer », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le président du FC Renaissance du Congo, a exprimé ses regrets d'avoir constaté que ceux qui l'ont interpellé s'inquiètent pour l'ancien président Kabila en lieu et place de l'actuel chef de l'État.

« Donc eux s'inquiètent pour Kabila au lieu de Félix Tshisekedi. Les gens du FCC, Shadary et autres s'attaquent

et répliquent chaque fois au président de la République quand il dit quelque, ont-ils déjà été interpellés? », s'est interrogé Pascal Mukuna.

Dans ses récentes sorties médiatiques, l'évêque Pascal Mukuna a appelé au divorce entre le Front Commun pour le Congo, FCC de Joseph Kabila et le Cap pour le Changement, CACH, de Félix Tshisekedi. Il accuse les pro Kabila de bloquer les actions de l'actuel chef de l'État et d'être à la base de la souffrance du peuple.

Coopération belgo-congolaise**Offre de formation des militaires, policiers et agents de renseignements par la Belgique**

La Première ministre belge, Sophie Wilmès a été reçue le jeudi 6 février dernier par le chef de l'Etat Félix Tshisekedi au Palais de la Nation. L'échange a porté notamment sur la coopération au développement, le réchauffement des relations bilatérales et les échanges économiques entre les deux Etats.

La Première ministre belge a signifié à Félix Tshisekedi l'entière disponibilité de son pays à assurer la formation des militaires, des policiers ainsi que des agents de renseignements congolais.

«Le partenariat



belgo-congolais peut se développer sur plusieurs secteurs. Il y a un partenariat qui peut se développer au niveau militaire, économique, policier, renseignements, justice et principalement en termes de formation. On

a un savoir-faire en Belgique, si le Congo nous demande nous serons ravis de pouvoir partager », a déclaré Sophie Wilmès à la presse après échanges.

Après la signature l'année dernière des pro-

toques d'entente entre l'Etat congolais et le royaume belge, cette dernière a repris la coopération militaire avec la RDC. Cette coopération portera comme dans le passé, entre autres, sur la formation des soldats congolais.

Les rapports entre la RDC et la Belgique étaient tumultueux sous le régime de Joseph Kabila. Ce qui avait conduit notamment à la fermeture de la Maison Schengen et la réduction de la fréquence des vols de Bruxelles Airlines sur Kinshasa. Depuis l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir, les relations se rétablissent progressivement entre Kinshasa et Bruxelles.

Le président Tshisekedi invite le roi Philippe au 60e anniversaire de l'indépendance

Le président congolais Félix Tshisekedi a invité le roi Philippe aux festivités qui marqueront fin juin le 60e anniversaire de l'indépendance du pays, a indiqué vendredi la Première ministre Sophie Wilmès, en visite en République démocratique du Congo.

« Le président a dit que le Roi était invité », a indiqué Mme Wilmès. L'invitation officielle a été envoyée. « Nous al-



lons voir cela en juin. Il y aura probablement d'ici là un nouveau gouvernement », a com-

menté la Première ministre du gouvernement d'affaires courantes.

L'invitation a été

prononcée lors d'un tête-à-tête jeudi midi, alors que le président congolais et la Première ministre belge évoquaient le renouveau des liens entre les deux pays. M. Tshisekedi avait choisi la Belgique en septembre dernier pour sa première visite officielle en Europe en tant que président.

Fin mars, une mission économique belge se rendra à Kinshasa et Lubumbashi. lalibre.be

Addis-Abeba

Félix Tshisekedi au 33^e Sommet de l'Union Africaine !

Le Président de la République, Félix Tshisekedi s'est rendu samedi 08 février 2020 à Addis Abeba en Ethiopie pour assister au 33^e Sommet annuel ordinaire de l'Union Africaine qui a débuté depuis le 21 janvier 2020 et qui se poursuit jusqu'au 10 février 2020.

L'annonce de ce déplacement a été faite ce vendredi 7 février 2020 par le service de communica-



tion du ministère des affaires étrangères en RDC.

Composé de réunions statutaires et d'événements parallèles, ce sommet se

tiendra sous le thème « *Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique* ».

En effet, faire taire les armes à feu est un engagement à réaliser dans le cadre des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Il s'agit en particulier de l'aspiration quatre qui envisage une « **Afrique paci-**

fique et sûre » faisant de la paix une réalité pour le peuple africain.

Une délégation congolaise composée de la ministre des affaires étrangères, Marie Ntumba Nzeza ainsi que ses collègues du genre Béatrice Lomeya, du commerce extérieur Jean Lucien Busa sont déjà dans la capitale Éthiopienne pour prendre part à ces assises.

avec politico.cd

Justice

Le départ de Floribert Kabange et la nomination de nouveaux magistrats salués par la société civile

Félix Tshisekedi a mis en place des nouvelles nominations au sein de l'appareil judiciaire du pays le vendredi dernier. Symbole de l'ancien pouvoir, Flory Kabange Numbi tombe. L'ancien « Procureur général de la République » était régulièrement accusé par la société civile d'être sous la coupe de l'ancien président Joseph Kabila. Il est remplacé par un nouveau Victor Mumba Mukomo, décrit comme « un vieux routier ». Ce dernier devrait alors se charger des dossiers chauds du moment.

Par ailleurs, Jean-Paul Mukolo est nommé procureur général près la Cour constitutionnelle. Selon des sources judiciaires, ce dernier est décrit comme « compétent et intègre », après avoir été longtemps avocat général au Parquet général de la République. Dominique Thambwe est nommé premier président de la Cour de cassation en remplacement de Jérôme Kitoko.

Dans le même lot, il y a également la nomination d'un nouveau procureur général près le Conseil d'État. Il s'agit d'Octave Tela, qui remplace Joseph Mushagalusa dont la tête a été réclamée depuis

longtemps par la société, l'accusant notamment de faire obstruction à certaines décisions du Conseil d'État.

Du côté de la justice militaire, le général Joseph Mutombo Katalay, est le premier président de la Haute Cour militaire. Le lieutenant-général Mukuntu a été reconduit comme auditeur général près la Haute Cour militaire.

Ces nominations ont été chaleureusement saluées du côté de la société civile congolaise. « *La nouvelle mise en place au niveau des organes du ministère public de l'ordre judiciaire comme administratif constitue un signal positif. Il est temps de dépoussiérer le parquet des ceux qui étaient devenus des obstacles à la lutte contre l'impunité* », estime l'avocat Hervé Diakies.

« *Le départ du PG Kabange notoirement inféodé aux intérêts de la kabilie est un signal fort et un actif du magistrat suprême. Il faut que les nouveaux venus soient suffisamment indépendants pour s'attaquer à la criminalité économique de la corruption qui est puissante* », ajoute ce défenseur des droits de l'Homme

Des internautes ont également salué le départ de

celui qui « *symbolisait l'injustice sous Kabila* ».

Félix Tshisekedi est attendu dans la lutte contre la corruption en RDC. Les nouveaux dirigeants de l'appareil doivent rapidement prendre en mains plusieurs dossiers présumés de corruption dont les affaires dites de 15 millions, de 200 millions à la Gécamines et tant d'autres.

De son côté, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) salue la nomination de nouveaux responsables dans la Justice, « *en particulier le Procureur Général près la Cour de Cassation et celui près le Conseil d'État. Elle attend de ces derniers la lutte concrète et rapide contre notamment la corruption et les crimes graves.* » avec politico.cd

L'shi : le Consulat général de la Belgique a rouvert ses portes !

C'est ce vendredi 07 février 2020 que Sophie Willems est arrivée à Lubumbashi dans le Haut Katanga. Sur place, elle a procédé à la réouverture du Consulat Général de la Belgique, fermé à cause des relations diplomatiques qui s'étaient détériorées entre l'ancien régime et la Belgique.

Par cet acte, Sophie Willems concrétise une démarche qui avait déjà été annoncée, puis raffermissée lors de sa dernière rencontre avec le Président Tshisekedi au Sommet de Davos en Suisse.

Cette visite de réciprocité est consécutive à celle du

Président Félix Tshisekedi en septembre dernier en Belgique. Elle vise la normalisation ou mieux le renforcement des liens de coopération assez séculaires mais qui ont connu des soubresauts entre ces deux pays.

A travers ce geste, il s'agira aussi de renouer le mouvement avec le milieu d'Anvers, lieu qui a été également visité par le Président Tshisekedi lors de sa première visite officielle en Belgique.

De toutes ces rencontres, les congolais souhaitent voir la concrétisation de ces nombreux projets et des contacts pris par le Président de la République.

Selon la Banque centrale du Congo**L'exécution des opérations financières de l'Etat affiche un déficit de 99,9%, fin janvier**

Sur le plan des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat, incluant l'amortissement de la dette, s'est soldée par un déficit mensuel de 99,9 milliards de CDF au 31 janvier 2020 contre un déficit programmé de 41,7 milliards de CDF.

Les ressources, elles, sont chiffrées à 532,4 milliards de CDF dont 42,5 milliards tirés des opérations de Bons du Trésor de CDF contre les dépenses de 632,3 milliards CDF.

Ces informations ont été livrées le vendredi 07 février par le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, au cours d'un point de presse qu'il a tenu à l'issue de la première réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire (CPM) de l'exercice 2020.

Quant au secteur exté-

rieur, le Gouverneur de la BCC a indiqué qu'il s'est observé une dépréciation de la monnaie nationale sur les deux segments du marché des changes.

Les statistiques indiquent qu'en janvier 2020, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,65% à l'indicatif et 1,06% au parallèle contre 0,15% et 1,12% enregistrés à la période correspondante de 2019.

Ainsi, au 31 janvier 2020, les taux de change indicatif et parallèle se sont situés à 1 683,88 CDF et 1 744,17 CDF le dollar américain respectivement à l'interbancaire et au parallèle.

Les réserves brutes de la BCC, elles, ont atteint 1 030,9 millions USD à fin janvier 2020, dégageant un niveau des réserves internationales de 792,27 millions USD, soit 3,0 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres.

S'agissant du secteur monétaire, il est noté une baisse mensuelle de la masse monétaire de 0,90% à fin janvier 2020, expliquée par une diminution des avoirs extérieurs nets.

Quant à la base monétaire, la BCC indique qu'elle s'est accrue de 4,4% en rai-

son notamment de l'expansion du crédit net de l'Etat.

Dans ce contexte, a relevé le Gouverneur, l'encours du Bon BCC à fin janvier 2020 s'est situé à 32,0 milliards de CDF, dégageant une ponction de 12 milliards de CDF par rapport à son niveau en début d'année. zoom-eco

Comportement du Franc congolais face au dollar, depuis 1998, année de sa création

- 1) A son émission en 1998, 100\$ = 150 fc. En 2.001, à la mort de L.D. Kabila, 100\$ = 30.000 fc. Taux de dévaluation est de 19.000 %, pendant 3 ans, soit 6.300 % de dévaluation par année.
- 2) A l'arrivée de J. Kabila en 2.001, 100 \$ = 30.000 fc et en 2.019, 100 \$ = 164.000 fc. Dévaluation de 446 % sur 18 ans et en moyenne 25% par an.
- 3) A l'arrivée de Félix en 2019, 100 \$ = 164.000 fc et aujourd'hui en 2020 , 100 \$ = 172.000 fc. Dévaluation de 4,87 % pour une année.

DGDA : le taux d'imposition des véhicules automobiles passe de 5% à 10%

La Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) a revu à la hausse le taux d'imposition des véhicules automobiles. Celui-ci passe à 10% contre 5% prévu par les dispositions contenues dans l'Ordonnance-Loi n°18/002, du 13 mars 2018, portant Code des Accises ».

À la Direction Générale des Douanes et Accises, l'on annonce plusieurs autres mesures ayant pour but de maximiser ses assignations budgétaires des recettes de l'exercice 2020. Celles-ci sont fixées à 4 506 458 903 160 CDF (2,676 milliards USD), en accroissement de 70,4% par rapport aux assignations de

2019, fixées à 2 645 403 760 143 (1,585 milliard USD).

Des changements sont également remarqués, notamment en ce qui concerne «l'imposition des articles et ouvrages en matière plastiques», conformément aux dispositions de l'Ordonnance-Loi n°18/002 du 13 mars 2018, portant Code des Accises.

L'on signale aussi la suppression de la pratique des nouvelles compensations autres que celles prévues par la loi douanière; la suppression de l'octroi des exonérations dérogatoires et celles accordées au gouvernement et aux institutions étatiques. zoom-eco

3,5 millions de USD débloqués pour achever les saut-de-mouton «avant le 30 juin»

Le Vice-ministre des Finances, Junior Mata, vient d'autoriser le décaissement de 3,5 MUSD sur un total de 13,9 MUSD en faveur de l'OVD et l'Office des routes, annonce une source au ministère des finances.

Cette décision fait suite à une réunion ce samedi à la Primature entre le Premier ministre et les acteurs de ce projet qui fait partie du programme de 100 jours du président Félix Tshisekedi.

Selon la même source, le déploiement des équipes est en cours pour les travaux de saut-de-mouton. «Suivant l'échéancier défini, lesdits travaux s'achèvent avant

le 30 juin 2020", nous renseigne notre source.

Des entreprises qui exécutent les travaux de sauts-de-moutons ont fait savoir qu'elles étaient «asphyxiées» pour achever ces travaux qui traînent. Plusieurs sites étaient à l'arrêt faute de financement. Selon l'OVD, l'Etat n'a décaissé que 46% des fonds nécessaires, alors que les travaux ont atteint près de 41% au stade actuel.

Vendredi, le Président Tshisekedi a ordonné un audit sur l'utilisation de ces fonds alloués aux travaux de saut-de-mouton. Le Chef de l'Etat a promis également une tournée d'inspection. Politico.cd

Corona virus

Le pangolin, animal suspecté d'avoir transmis la maladie à l'homme

Ce mammifère à écailles a été identifié comme «un possible hôte intermédiaire» ayant facilité la transmission du virus à l'homme, ont estimé des scientifiques chinois.

C'est un petit mammifère à écailles menacé d'extinction et peu connu du grand public... Mais le pangolin pourrait bien être l'animal qui a transmis le nouveau coronavirus à l'homme, ont indiqué ce vendredi des scientifiques chinois.

Des chercheurs de l'Université d'agriculture du sud de la Chine ont identifié le pangolin comme «un possible hôte intermédiaire» ayant facilité la transmission du virus, a indiqué l'université dans un communiqué, sans plus de précisions.

Un animal qui héberge un virus sans être malade et peut le transmettre à d'autres espèces est appelé «réservoir». Dans le cas du nouveau coronavirus, il s'agit certainement de la chauve-souris : selon une récente étude, les génomes de ce virus et de ceux qui circulent chez cet animal sont identiques à 96%. Mais le virus de chauve-souris n'étant pas équipé



pour se fixer sur les récepteurs humains, il est sans doute passé par une autre espèce pour s'adapter à l'homme, appelée «hôte intermédiaire».

Or, après avoir testé plus de 1000 échantillons provenant d'animaux sauvages, les savants ont déterminé que les génomes de séquences de virus prélevés sur les pangolins étaient à 99% identiques à ceux trouvés sur des patients atteints du nouveau coronavirus, selon l'agence étatique Chine nouvelle.

Le nouveau virus a fait son apparition en décembre dans un marché de Wuhan, où nom-

bre d'animaux, dont des mammifères sauvages, étaient vendus pour être mangés. Vu la nature de ce coronavirus, les experts soupçonnaient «l'hôte intermédiaire» d'être un mammifère. L'hypothèse d'un serpent, un temps avancée, avait vite été balayée.

Lors de l'épidémie de Sras (2002-2003), également causée par un coronavirus, l'intermédiaire était la civette, petit mammifère dont la viande est appréciée en Chine.

Animal très prisé en Chine

Dans le cadre de ses mesures pour enrayer la récente épidémie, la

Chine a annoncé fin janvier une interdiction temporaire du commerce d'animaux sauvages, interdisant pour une période indéterminée l'élevage, le transport ou la vente de toutes les espèces animales sauvages.

Près de 100 000 pangolins sont victimes chaque année en Asie et en Afrique d'un trafic illégal qui en fait l'espèce la plus braconnée au monde, largement devant les bien plus médiatisés éléphants ou rhinocéros, selon l'ONG WildAid. Leur chair délicate est très prisée des gourmets chinois et vietnamiens, tout comme le sont leurs écailles...

Trajectoire d'une légende

Le 28 janvier dernier en Belgique, Trouet Mukuna a fermé les yeux à jamais sur les laideurs de ce monde en allant rejoindre le vaste village souterrain où reposent éternellement entre autres les vieilles gloires de notre football qui nous ont précédés dans l'au-delà. Il a été conduit vendredi à sa dernière demeure en Belgique où il a rendu l'âme. Nous publions ci-dessous un libre-propos d'un observateur, Boose DARY...

Léon Mukuna Mutombo «Trouet» né pour être premier partout !

L'air majestueux, torse bombé, corps d'athlète, c'était Léon Mukuna alias «Trouet». Il me faisait toujours penser à un certain Antoine Bumba Moaso à la tête des bataillons de parachutistes lors de défilé sur le boulevard du 30 juin.

L'histoire de son surnom de "Trouet" avait accompagné notre enfance. Faisant de lui un assassin qui, avec une balle de tennis, perfora le thorax de son grand-frère, un gardien, et qui mourra sur le coup.

Mais la vérité est qu'il avait des tirs hyper-puissants qui trouaient les filets, de vrais obus. Son surnom viendrait de là.

Il sera l'attaquant de pointe dans l'équipe de V.Club de Kinshasa, avant d'être le tout premier Congolais à devenir joueur professionnel en Europe dans le Sporting Portugal. 1954-56. Un transfert qui fera couler beaucoup d'encre de suite au refus des autorités coloniales Belges de le libérer.

Après une pige de 2 ans, il va rentrer au pays dans son équipe le V.Club, en 1957.

Il va entamer une nou-

velle carrière professionnelle en Belgique cette fois-ci à la Gantoise et SV Waregem. Il sera le tout premier joueur de couleur à être sélectionné dans l'équipe nationale belge, Sélection A.

Il sera celui qui avait ouvert la voie aux Congolais pour devenir professionnels dans les clubs belges. Les Bonga-Bonga, Erumba, Mayunga, Assaka, Kialunda, Mulongo, Mwanakanga, Kabamba etc.... Le précurseur.

Il mettra fin à sa riche carrière en 1966. Devenu citoyen belge, il reviendra au Congo comme entraîneur de T P MAZEMBE en 67-68. Et de la sélection nationale, les Léopards en remplacement de Français André Mori

1970 -71.

Sa vie se passera désormais entre le Congo et son nouveau pays. Et entre les affaires et le football. Il deviendra des années plus tard entraîneur de Vita club de Kinshasa, celui que les joueurs redoutaient, car, il privilégiait plus la condition physique.

Propriétaire d'un grand magasin pour la vente des articles et équipements sportifs en Afrique centrale (African sport) en ville. Il aura la malchance de se faire "Zairianiser" en 1973. Pour cause : Il n'était plus Zairois mais Belge, d'ailleurs son nom Léon Van Mokoën lui affublé par le capitaine de Vita Club Joseph Kibonge «Gento» à l'opposé de Jeffke (petit Joseph Kibonge en fla-

mand) en disait long.

Bref, Trouet Mukuna est né pour être le premier. Né un certain 1er novembre, le premier Congolais professionnel en Europe, le premier joueur à trouer les filets, le premier Black à jouer en équipe nationale belge, le premier Congolais devenu Belge noir à être "Zairianisé". Le premier aussi à "Néerlandiser" son nom africain : Léon Mukuna en Léon Van Mokoën.

Quant au nombre de buts marqués dans sa carrière, je risquerai de me tromper en donnant le nombre exact mais c'était beaucoup trop, comme les étoiles, la nuit

Salut le bombardier !

Par Boose DARY

UN GÉANT DU FOOTBALL S'EST ÉTEINT !



**LE BOMBARDIER
LÉON MUKUNA TROUET
EST DÉCÉDÉ EN BELGIQUE
LE MARDI 28-01-2020.
LE PROGRAMME DES FUNÉRAILLES SUIVRA...**

"Repose en paix Papa Mukuna"

«Biens mal acquis» : un fils de Sassou Nguesso mis en examen en France pour «blanchiment»

Un fils du président du Congo a été mis en examen en décembre dans l'enquête sur le vaste patrimoine en France de la famille Nguesso, a appris vendredi l'AFP de source proche du dossier, confirmant une information de Challenges.

Denis Christel Sassou Nguesso, 45 ans, a été mis en examen pour blanchiment par le juge d'instruction Dominique Blanc, chargé de la principale enquête dite des « biens mal acquis », sur des soupçons d'acquisition frauduleuse de patrimoine de familles dirigeantes africaines, selon cette source.

Député d'Oyo (nord), fief de son père Denis Sassou Nguesso qui cumule 36 ans à la tête du Congo, Denis Christel a été jusqu'en 2016 la deuxième personnalité de la puissante Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Dans un rapport rendu public en août dernier, l'ONG britannique Global Witness l'a accusé d'avoir détourné à son profit plus de 50 millions de dollars des fonds publics en 2014.

Denis Christel Sassou Nguesso est le premier membre de la famille à être poursuivi dans ce volet de l'affaire depuis une première série de mises en examen en 2017, notamment pour des faits de recel et blanchiment de détournement de fonds publics.

A l'époque, une fille du président et son mari, — Julienne Sassou Guesso et Guy Johnson — avaient



été mis en examen en juin 2017, suivis quelques semaines après par deux neveux du président, Wilfrid et Edgar N'Guesso, ainsi que la mère de ce dernier, Catherine Ignanga.

Le changement de juge d'instruction, à la fin de l'été 2017, avait ralenti le rythme des investigations avant un regain d'activité l'an dernier, marqué par de nombreuses auditions chez les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI) à Nanterre, selon d'autres sources proches du dossier.

Dans cette enquête, le notaire Jean-Michel Normand et une diri-

geante de l'agence immobilière AICI, Elisabeth Gandon, ont aussi été mis en examen en décembre dernier, avait dévoilé à l'époque le quotidien Le Monde.

En février 2016, le président Sassou Nguesso avait contre-attaqué, portant plainte pour « escroquerie au jugement », notamment contre l'ONG Transparency international.

« Tant que cette plainte n'aura pas été totalement examinée, il ne sera pas répondu sur le fond de ce dossier potentiellement illégal », a réagi auprès de l'AFP Me Jean-Marie Viala, avocat de la famille Nguesso.

Plusieurs biens immobiliers, dont deux appartements à Paris au nom d'Antoinette Sassou Nguesso, l'épouse du président congolais, ont été confisqués par la justice française.

Ouverte en 2009 à Paris après une plainte de trois associations, l'enquête porte également sur le patrimoine de la famille Bongo, à la tête du Gabon.

Le volet portant sur la Guinée équatoriale s'est, lui, conclu par le récent procès en appel de Teodoro Obiang Nguema, vice-président du pays, qui attend lundi la décision de la cour d'appel de Paris. AFP

PSG : L'incroyable revanche, le Qatar prêt à faire signer Messi à Paris !

En ce début du mois de février, la crise a éclaté au FC Barcelone, où Lionel Messi s'est publiquement attaqué au directeur sportif du club, Eric Abidal.

Dans la presse catalane, l'ancien défenseur de Lyon et du Barça avait pointé l'attitude des joueurs, responsables selon lui de l'éviction d'Ernesto Valverde. Une attaque que Lionel Messi n'avait pas appréciée, comme il l'avait fait comprendre sur son compte Instagram. « *Les responsables de la direction sportive doivent aussi assumer leurs responsabilités qu'ils prennent. Et pour pour finir, je pense que quand on parle des joueurs, on se doit donner des noms, sinon vous nous salissez tous* » avait notamment lâché le meilleur joueur du monde. Dans la journée de mercredi, l'avenir d'Eric Abidal à Barcelone semblait menacé mais finalement, le directeur sportif du Barça a été confirmé dans ses fonctions par Josep Maria Bartomeu.



Un départ de Messi évoqué, le PSG cité

Reste que ce clash a provoqué un énorme malaise entre Lionel Messi et le club de son cœur, à tel point que la Gazzetta dello Sport évoque ce jeudi un possible départ de l'Argentin en fin de saison. Le média transalpin indique que, malgré l'amour de Lionel Messi pour le club et pour la ville de Barcelone, « La Pulga » a été affectée par les humiliations face à

Rome et Liverpool lors des dernières campagnes de Ligue des Champions. Le transfert avorté de Neymar cet été a également pesé sur le moral de Lionel Messi, lequel avait fait des pieds et des mains pour que l'attaquant du Paris Saint-Germain revienne à Barcelone. Ses dirigeants ne sont pas parvenus à faire céder Nasser Al-Khelaïfi et visiblement, Lionel Messi leur en tient encore rigueur à ce jour.

Toutes ces raisons font

que désormais, un départ de Lionel Messi est possible. Et pour conclure son dossier sur la star du FC Barcelone, la Gazzetta dello Sport dresse la liste des clubs qui ont les moyens financiers et sportifs de s'offrir le capitaine de Barcelone. Manchester City est le club qui semble le plus évident en raison de la présence de son mentor Pep Guardiola, mais également car l'actuel deuxième de Premier League bénéficie d'une puissance financière sans égale en Europe.

La Juventus Turin et Manchester United sont également cités... au même titre que le Paris Saint-Germain ! En effet, le journal aux pages roses indique qu'il n'est pas totalement impossible que Neymar et Messi se retrouvent enfin, ce qu'ils souhaitent depuis plusieurs mois, mais à Paris et non à Barcelone. Bien évidemment, cela ne reste que des hypothèses à l'heure actuelle mais si le malaise entre Messi et le Barça venait à durer, alors le PSG aurait assurément un coup à jouer...

Football/Liga espagnole

Barcelone de retour sur Bakambu



Barça réfléchit à une recrue pour pallier la blessure d'Ousmane Dembélé.

Et Cédric Bakambu serait en pôle position pour rejoindre Blaugranas après son transfert avorté par un simple coup de fil d'Eric Abidal chargé de recrutement

barcelonais.

Josep Maria Bartomeu, président du club qui aurait exclu la piste Bakambu en toute dernière minute, est actuellement obligé de se plier à ce qui semble être une exigence, d'autant qu'il ne possède plus assez d'atta-

quant après la blessure de Suarez et maintenant de l'attaquant Français Ousmane Dembélé.

En besoin d'urgence, le grand Barça reprend les pourparlers avec Beijing Guoan. Bakambu peut rejoindre la Catalogne et être mieux suivi par ses compatriotes qui lui souhaitent beaucoup de bonheur. Et selon les règlements de la Liga, le Barça peut signer un joueur libre depuis l'extérieur de l'Espagne.

Un prêt suffit pour ramener l'ancien buteur de Villarreal, et si jamais il signe, «Bakagoal» ne sera pas disponible pour la Ligue des champions après l'expiration du délai d'inscription de nouveaux joueurs pour les équipes européennes lundi

Il semble avoir une alchimie entre le club de Catalogne et le joueur congolais évoluant à Beijing Guoan, Cédric Bakambu. Le conseil d'administration du

Préparatifs du CHAN 2020

Duel amical entre Léopards et Lions indomptables

Dans le but d'affûter ses armes pour le CHAN 2020, le Cameroun (pays-hôte), via le site officiel de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT), vient d'annoncer deux matchs préparatoires contre deux des quatre pays qui ont récemment pris part au tournoi du TIFOCO, organisé à Kinshasa et que la RD Congo a remporté.

Ces deux pays choisis par le Cameroun sont le



Congo Brazzaville et le Congo Kinshasa. Au programme, il est prévu le

lundi 17 février prochain (le jour du tirage au sort du CHAN) que les Lions in-

domptables A' se déplacent à Brazzaville pour y affronter les Diables Rouges A' du Congo Brazza, et trois jours après, les Léopards A' traverseront à leur tour le fleuve Congo pour en découdre avec leurs homologues camerounais pour le match du 20 février.

Les 16 qualifiés pour le CHAN 2020 : Burkina Faso, Cameroun (pays-hôte), Congo, Guinée, Libye, Mali, Maroc, Namibie, Niger, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe.

TP Mazembe

L'agent de Ben Malango saisit la CAF et la FIFA pour la sécurité de son client à Lubumbashi

Le conflit entre les Corbeaux de Mazembe et les Aigles verts du Raja Casablanca sur le transfert forcé de Malango amplifia de l'intensité sur ce match tant à Casablanca qu'à Lubumbashi.

Même si sur le terrain «Big Ben» retrouvera ses vieilles connaissances de Lubumbashi, son agent craint le pire pour ce dernier. Qui selon lui pourrait être un objet des menaces à Kamalondo par son ancien public dérangé par son départ.

De ce fait, il invite les deux fédérations à se mettre ensemble afin de réunir toutes les conditions sécuritaires non seulement pour le joueur mais aussi pour l'ensemble de la délégation marocaine qui fera le déplacement à Lubumbashi.

«Le joueur n'est pas inquiet car il n'a commis aucune



erreur et n'a rencontré aucun problème au Congo. Il est libre d'aller où bon lui semble », a-t-il mis en avant l'agent du joueur.

Avant d'ajouter : «Il est actuellement un joueur professionnel d'avenir et les voyages font partie de ses fonctions, et maintenant les deux instances, la Caf et la Fifa, ainsi que la Fédération marocaine de football, doivent garantir la sécurité du joueur. Nous n'accepterons aucune menace ou

agression physique sur lui ou sur les fans de Raja et les officiels qui se rendront au Congo », a-t-il conclu au micro de la BBC, retransmis par un site arabe.

Rappelons que les rendez-vous pour ces deux grandes rencontres (aller-retour) sont pris pour le 28 février et le 7 mars prochain. Le Raja recevra d'abord le club congolais puis sera reçu à son tour une semaine après à Kamalcity.

En panne d'inspiration, V.Club bute devant RCK

Le Racing Club de Kinshasa a tenu en échec (1-1) la formation de l'AS V.Club ce samedi 8 février au stade des Martyrs. C'était pour le compte de la phase retour du championnat national de football, Ligue 1.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont eu d'énormes difficultés en première période qui s'est soldée sur le score vierge de (0-0) malgré leur forte domination dans la possession de balle. Ils ont été surpris en deuxième période par la tête de Lino Masombo pendant le temps additionnel (90+2), cela après avoir marqué en premier par le biais de Fiston Mayele Kalala à la 83ème minute de jeu.

L'As V.Club reste pour le moment à la 3ème position de ce tournoi avec 32 points, alors que son adversaire du jour en compte 23. actualite.cd